

AIDE À L'ENTREPRENARIAT RESPONSABLE

Vous êtes un opérateur dont les missions principales consistent en l'accompagnement et le financement de TPE et PME du territoire ?

Vous accompagnez les dirigeants à avoir un meilleur impact environnemental et social ?

Si oui, ce dispositif peut vous intéresser !

ENJEUX ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence, en articulation avec la Région Sud, s'engage auprès des réseaux d'accompagnement et de financement des entreprises en lançant le **Dispositif d'Aide à l'Entrepreneariat Responsable** visant à :

- **Encourager** la dynamique entrepreneuriale
- **Proposer** une offre similaire en tout point de la Métropole
- **Renforcer** les synergies entre acteurs économiques du territoire
- **Développer** l'attractivité du territoire métropolitain
- **Favoriser** la création d'emplois

Pour qui ?

Opérateurs de l'accompagnement et du financement de TPE ou PME préalablement financés par la Région Sud.

- La structure devra avoir son siège sur le territoire de territoire de la Métropole et justifier de 2 ans d'activité.
- La structure devra porté un projet d'ampleur métropolitaine et porteur de transitions (environnementale, sociale, digitale...)



Pour plus de renseignements sur notre offre,
n'hésitez pas à nous écrire :
magali.maize@ampmetropole.fr